



“ L'alimentation en eau au château de Polignac (Haute-Loire). Quelques données archéologiques ”

Laurent d'Agostino

► To cite this version:

Laurent d'Agostino. “ L'alimentation en eau au château de Polignac (Haute-Loire). Quelques données archéologiques ”. Troisième colloque international au château de Bellecroix : L'eau dans le château, Oct 2013, Chagny, France. p. 274-297. hal-02023871

HAL Id: hal-02023871

<https://hal.science/hal-02023871>

Submitted on 23 Sep 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



L'alimentation en eau au château de Polignac (Haute-Loire)

Premières données archéologiques

LAURENT D'AGOSTINO

Archéologue, bureau d'études Hadès (Agence Rhône-Alpes)

Résumé

Siège d'une fortification vicomtale depuis le x^e siècle, le château de Polignac (Haute-Loire) occupe un site de hauteur à 800 m d'altitude. Confrontés dès les origines à des problématiques d'approvisionnement et de gestion de l'eau potable, les vicomtes de Polignac font construire au cours du Moyen Âge plusieurs structures de récupération des eaux pluviales et de stockage (canalisations et citerne), ainsi qu'un profond puits. Ces systèmes témoignent du soin apporté à la construction de ces aménagements hydrauliques, ainsi que d'un savoir-faire indéniable dans leur mise en œuvre.

Site dominant le bassin du Puy-en-Velay, classé Monument Historique en 1840 à l'initiative de Prosper Mérimée, le château de Polignac est le siège d'une fortification vicomtale depuis le x^e siècle au moins. Perché sur une éminence rocheuse à près de 800 m d'altitude (fig. 1 et 2), le site a évidemment été confronté tout au long de son histoire à la problématique de l'approvisionnement en eau, dont plusieurs structures encore partiellement observables sont les témoins. Au beau milieu de la cour d'honneur du château entourée de plusieurs corps de logis dont la construction s'échelonne du xiii^e au xvi^e siècle avec des remaniements jusqu'au début du xvii^e siècle, se trouvent deux structures d'approvisionnement en eau apparemment concurrentes : une vaste citerne, recueillant les eaux pluviales depuis les toitures des bâtiments environnants, et un puits, gouffre béant destiné à atteindre la nappe phréatique à 80 m sous la surface de la plate-forme sommitale... Ces deux structures, pourtant à vocation très utilitaire, ont longtemps fait l'objet de fantasmes liés au mythe de l'existence d'un temple antique dédié à Apollon, dans le nom duquel Polignac trouverait ses origines.

Malgré des fouilles anciennes au xix^e siècle, l'évolution de l'occupation castrale sur le plateau de Polignac reste encore mal connue. Après une première évaluation en 2004 sous la direction de Sylvie Campech, deux courtes opérations archéologiques menées en 2006 et 2007, sous la forme de suivis de travaux et d'une campagne de fouille programmée, ont permis d'aborder le vaste logis palatial roman et la cour d'honneur du château¹.

1. Les recherches présentées ici ont été financées par la Fondation Forteresse de Polignac et le SRA d'Auvergne et réalisées avec la collaboration de Mélinda Bizri, Mathilde Tissot, Geneviève Gascuel, Marie-Caroline Kurzaj (céramique protohistorique) et Sophie Furtos (céramique médiévale, dans le cadre d'un master 1 s. dir. Jean-Michel Poisson, Université Lyon 2). Voir D'AGOSTINO, *Forteresse de Polignac...*



▲ Fig. 2 : vue générale du château de Polignac depuis l'ouest (cl. L.D.)

Bien que partielles, ces opérations ont mis au jour un réseau de canalisations qui ouvre des perspectives d'interprétations enrichissantes sur la question de la gestion de l'eau dans le château au cours du Moyen Âge et ont motivé une première étude du système d'approvisionnement de la citerne.

Le château de Polignac et les bâtiments résidentiels

2. Pour une synthèse des données, voir PAU, *Le Temple d'Apollon à Polignac...* ; PAU, *Polignac, la légende du Temple d'Apollon...* ; DUMALLE, *Les châteaux de l'orbite des Polignac...*

3. SIMÉONI, *Description de la Limagne d'Auvergne...*

4. CHABRON, *Histoire de la Maison de Polignac...*

5. GRUTER, *Inscriptiones antiquae...* p. XXXIX ; BOYER, *Journal de voyage...* p. 143 ; LEBEUF, « Antiquités du Puy-en-Velay »... p. 143-149 ; [BELLIDENTIS DE BAINS], « Description du temple d'Apollon... » p. 276-279 ; FAUJAS DE SAINT-FOND, *Recherches sur les volcans éteints...* p. 355-357.

6. DURANSON, *Mémoire...* ; MANGON DE LA LANDE, *Essai historique...* p. 50-76 ; BECDELIEVRE, « Quelques notes... » p. 248-303.

7. MÉRIMÉE, *Note d'un voyage en Auvergne...* p. 122-127 ; GRELLET, *Exposé des diverses opinions émises sur Polignac...*

L'historiographie et le mythe du temple d'Apollon et de l'oracle de Polignac

Dès la fin du xvi^e siècle, le château de Polignac a fait l'objet de recherches érudites², qui eurent pour objet principal la légende forgée autour de l'origine de l'occupation du site, attribuée à un temple dédié à Apollon, qui aurait été installé sur la plate-forme sommitale du rocher de Polignac, décrit pour la première fois en 1561 par Gabriel Siméoni³. Au début du xvii^e siècle, Gaspard Chabron présente une première description de l'architecture et des peintures murales de ce qu'il identifie dans le château comme « la chambre d'Apollon » ; il décrit notamment une citerne voûtée, connue sous le nom de « puits de l'oracle⁴ ». Selon les différents auteurs, la citerne et le puits constitueraient les lieux permettant la consultation de l'oracle de Polignac : depuis une vaste salle creusée à la base de la falaise du côté du village, les pèlerins venant consulter l'oracle poseraient leur question aux prêtres d'Apollon à travers le puits qui constituerait un gigantesque porte-voix. Le temps de parcourir le chemin jusqu'à la plate-forme sommitale, les prêtres transmettraient la question à l'oracle, reclus dans la citerne, qui livrerait la réponse à travers le masque d'Apollon, placé sur la margelle. Bien qu'infondée, la légende développée autour de la citerne, du puits et du temple d'Apollon témoigne du caractère mystérieux des structures liées à la gestion de l'eau.

Plusieurs auteurs du xviii^e siècle reprennent cette légende, avec plus ou moins de sens critique⁵. Le xix^e siècle voit l'affrontement des tenants de l'hypothèse du temple d'Apollon⁶ et de leurs détracteurs⁷. Plusieurs campagnes de fouilles archéologiques, très mal documentées, sont menées au xix^e siècle

L'alimentation en eau au château de Polignac

et portent sur la chapelle Saint-Andéol et les inhumations qui l'entourent, mais aussi sur le puits de la cour d'honneur qui est entièrement vidé⁸. Avec le voyage de Mérimée à Polignac, le site gagne une reconnaissance nationale et est classé au titre des Monuments Historiques dès 1840. Les bâtiments sont en mauvais état au XIX^e siècle et les premiers travaux de restauration sont entrepris sur le donjon par l'architecte Mallay en 1893-1894⁹. Des consolidations ponctuelles sur les courtines interviennent ensuite à partir de 1920.

Les recherches sur Polignac se poursuivent et prennent une tournure plus scientifique avec la publication des sources d'archives relatives à la maison de Polignac par Antoine Jacotin¹⁰ entre 1878 et 1906. Les travaux de la Société française d'archéologie touchent quelque peu Polignac, bien que succinctement en 1904 et 1975¹¹. Ces dernières années, les données des archives ont été reprises en partie dans le cadre d'une thèse de l'École des Chartes soutenue en 2006 par Bérengère Dumalle, portant sur *Les châteaux de l'orbite des Polignac en Velay au Moyen Âge*¹². Les bâtiments ont en outre été analysés dans le cadre d'un diplôme de fin d'études d'architecture par Judicaël de La Soudière-Niault, dont les résultats ont fait l'objet d'une courte publication préliminaire¹³.

Dans le cadre de la mise en valeur du site, de nouvelles études ont été conduites, permettant de faire le point sur la documentation, l'état du site et son potentiel archéologique : des sondages et une analyse préliminaire du bâti concernant les différents états des bâtiments ont été conduits sous la direction de Sylvie Campech par le bureau d'études Hadès en 2004¹⁴. Un diagnostic archéologique a été réalisé à la fin de l'année 2006 par Fabrice Gauthier (INRAP)¹⁵ sur le secteur de la rampe d'accès au château dans le cadre du projet d'aménagement d'une billetterie ; il a permis d'identifier plusieurs éléments relatifs à la mise en défense de l'accès de la forteresse. Enfin, en 2006 et 2007, le château a été le cadre d'un chantier de jeunes bénévoles internationaux, qui ont mené des travaux de restauration de maçonneries et de petit entretien dans les bâtiments, en particulier celui dénommé « La Seigneurie », ancien logis d'époque romane remanié à la fin du Moyen Âge. Ces travaux, qui étaient susceptibles de porter atteinte aux structures et au sous-sol, ont fait l'objet d'un suivi archéologique succinct en 2006, puis d'un suivi permanent en 2007, assorti d'une opération de fouille programmée annuelle durant l'été 2007 ayant accueilli des stagiaires universitaires¹⁶.

Brève histoire du château de Polignac

La forteresse de Polignac, à 5 km au nord-ouest du Puy-en-Velay, occupe un dyke basaltique, ancienne cheminée volcanique, dont le sommet plat entouré de falaises a été aménagé pour permettre l'installation du château dès le haut Moyen Âge. L'occupation du sol dans les environs de Polignac est ancienne : plusieurs gisements paléolithiques et néolithiques sont connus sur le territoire couvert par la commune. Durant la protohistoire et l'époque romaine, le dyke est lui-même fréquenté, sinon occupé¹⁷. La position du site de Polignac, entre *Ruessium* (Saint-Paulien), chef-lieu de la cité vellave durant l'Antiquité, et

8. ROBERT, [Rapport concernant la fouille du puits de Polignac]... p. 44-47.

9. THIOLLIER, « Rapports de l'architecte Mallay... »

10. JACOTIN, *Preuves de la maison de Polignac...*

11. THIOLLIER, « Polignac, le château »... p. 51-54 ; EYDOUX, « Le château de Polignac »... p. 655-659 ; DURLIAT, « L'église Saint-Martin de Polignac »... p. 547-563.

12. DUMALLE, *Les châteaux de l'orbite des Polignac...*

13. SOUDIÈRE-NIAULT, « Haute-Loire. Polignac, découverte d'un palais roman... » p. 385-389.

14. CAMPECH, *Forteresse de Polignac...*

15. GAUTHIER, PARENT, *Polignac, Forteresse-billetterie...*

16. D'AGOSTINO, *Forteresse de Polignac. Projet d'étude archéologique...* Ce projet présente en outre un état succinct de la documentation graphique et photographique ; D'AGOSTINO, *Forteresse de Polignac. La « Seigneurie »...*

17. SIMMONET, « Un niveau de la Tène... » p. 37-44. Du mobilier protohistorique a également été découvert dans les sondages de 2004, voir l'étude du mobilier par Rémi Carme, dans CAMPECH, *Forteresse de Polignac...*

18. Pour un état des lieux de la question de ce « mythe de la fondation » et un inventaire des sources, voir PAU, *Le Temple d'Apollon...*; PAU, Polignac, *la légende du temple d'Apollon...*

19. JACOTIN, *Preuves de la Maison de Polignac...* t. 1, p. 8 et 9.

20. DONIOL, *Cartulaire de Brioude...* p. 30.

21. JACOTIN, *Preuves de la Maison de Polignac...* t. 1, n° 29, p. 71.

22. *Ibid.*, t. 1, n° 25, p. 68.

23. *Ibid.*, t. 3, n° 432, p. 43-44.

24. Pour l'analyse des archives et de l'iconographie relatives aux bâtiments du château, voir CAMPECH, *Forteresse de Polignac...* p. 10-16. Une synthèse est proposée par BIZRI, « Polignac en Velay... » p. 93-107.

Anicium (Le Puy-en-Velay), futur siège épiscopal, est certes favorable à une occupation antique. Néanmoins, les éléments lapidaires aujourd'hui présents sur le plateau, s'ils sont bien attribuables à l'Antiquité, comme le « masque d'Apollon », ne démontrent toutefois en rien l'existence d'un temple dédié à Apollon sur le plateau, malgré les longues luttes qui ont opposé aux XVIII^e et XIX^e siècles « apollomanes » et « apolloseptiques¹⁸ ». L'ensemble du dossier de la formation de ce mythe, largement détaillé par Alexandre Pau, reste à confronter avec les résultats d'une fouille approfondie du site.

La première mention des vicomtes de Polignac remonte à la fin du IX^e siècle¹⁹. Le château apparaît dans les sources écrites quelques dizaines d'années plus tard, vers 929-935, quand un acte est passé dans le « *castrum quod vocatur Podianacus*²⁰ », attestant bien de son existence. Cette première mention, loin de suggérer une quelconque filiation étymologique avec Apollon, tend à faire dériver le toponyme du site de la racine *podium*, qui caractérise de nombreux puys d'origine volcanique en Haute-Loire comme dans le département du Puy-de-Dôme. Deux lieux de culte sont associés au château : la chapelle Saint-Andéol, sur le rocher, attestée dès 1075²¹ ; l'église Saint-Martin, en contrebas du rocher, citée en 1128²², date à laquelle elle est donnée par l'évêque du Puy à l'abbaye de Pébrac et devient le siège d'un petit prieuré puis d'une paroisse.

On connaît peu de choses des bâtiments résidentiels au Moyen Âge, et il faudrait des investigations bien plus approfondies dans les sources pour identifier des mentions des bâtiments. Quelques informations nous sont cependant parvenues concernant le « donjon », grande tour rectangulaire dominant le tissu bâti du château. L'édifice est attribué au vicomte Randon Armand X et traditionnellement daté entre 1385 et 1421. Des réparations sont effectuées à la tour en 1565 et 1566²³.

Diverses réparations sont attestées sur les bâtiments à l'époque moderne, mais aucun nouveau bâtiment ne semble construit après la fin du Moyen Âge²⁴.

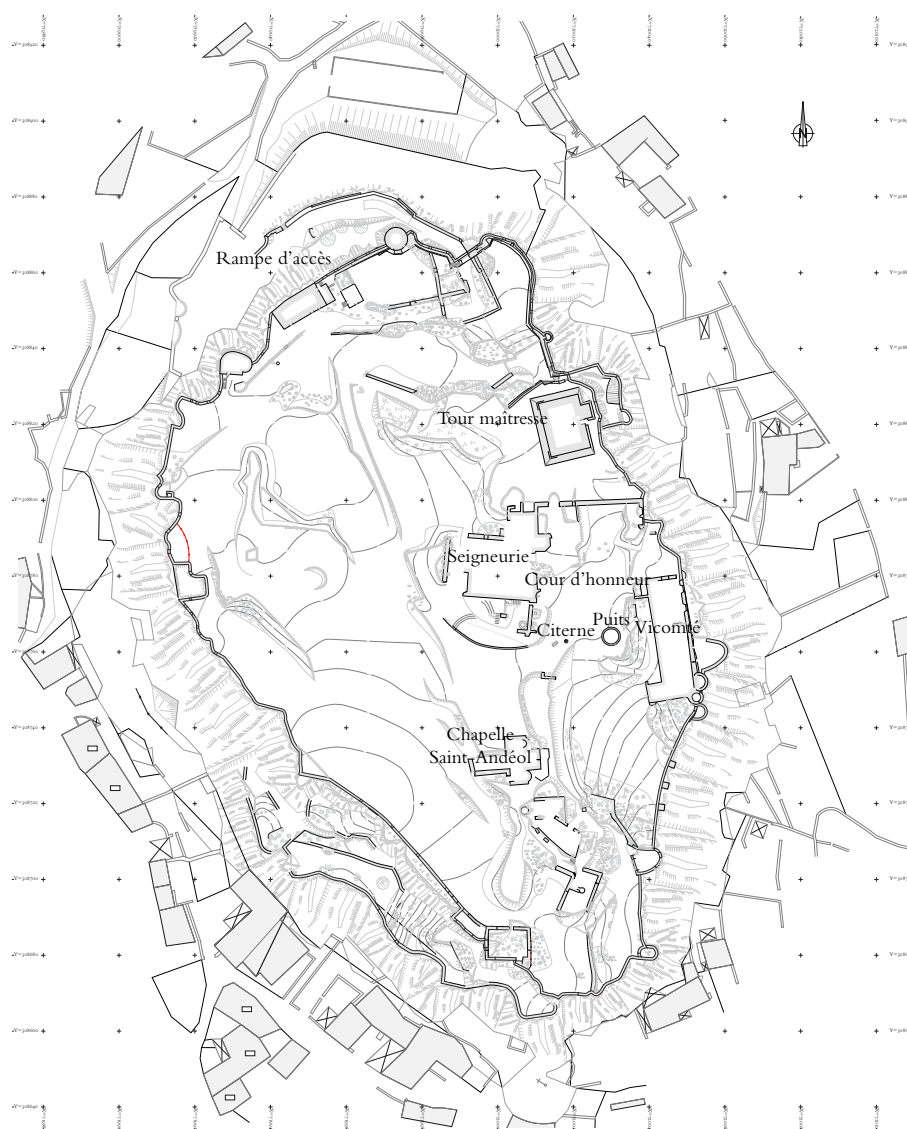
Organisation générale du site castral

L'essentiel des bâtiments de la forteresse de Polignac est installé sur la plate-forme sommitale du dyke volcanique culminant à 800 m d'altitude qui occupe le centre du village actuel (fig. 1).

Une enceinte basse défend la partie nord du site et la rampe d'accès. Le dyke est couronné d'une seconde enceinte qui ceinture la plate-forme sommitale et épouse les anfractuosités du rocher. Les bâtiments actuellement visibles sont regroupés dans la moitié orientale du sommet (fig. 3).

À l'entrée, vers le nord, on trouve principalement des bâtiments liés à la défense et, probablement, des corps de garde destinés à loger la soldatesque nécessaire à la défense du château. Au sud de l'entrée et à proximité immédiate de la courtine orientale, la tour maîtresse rectangulaire domine la cour. Immédiatement au sud de celle-ci, plusieurs bâtiments résidentiels s'organisent autour d'une cour d'honneur dont la structure, les circulations et la chronologie restent en grande partie à déterminer. Vers le centre du plateau subsistent les vestiges de la chapelle castrale. Au sud-est, une vaste

L'alimentation en eau au château de Polignac



◀ Fig. 3 : forteresse de Polignac, plan général du site (fond de plan : CRMH, cabinet Michel Leurent, 2002 ; DAO : L. D., août 2007.)

dépression à la surface du plateau abrite plusieurs bâtiments utilitaires partiellement aménagés dans le rocher. Le reste de la plate-forme est aujourd'hui libre de construction, même si les irrégularités du terrain suggèrent par endroit la présence de bâtiments enfouis.

La cour d'honneur et les bâtiments résidentiels

La cour d'honneur du château et tous les bâtiments qui s'organisent autour d'elle apparaissent comme le point majeur du site par leurs fonctions résidentielles, mais aussi du fait de la conservation en élévation d'une partie du logis du XII^e siècle. Quatre bâtiments se répartissent autour de la cour, dont la surface avoisine les 900 m². Un long bâtiment très arasé, dont la fonction et les aménagements nous échappent, occupe le côté nord de la cour ; il est traditionnellement identifié comme une salle de jeu de paume. Au sud, un second bâtiment

25. D'AGOSTINO, *Forteresse de Polignac. La « Seigneurie »...*

peut-être à vocation de galerie de circulation, dont seuls quelques vestiges sont encore visibles en surface, ferme la cour à un point de rupture de pente.

À l'ouest de la cour, le groupe de bâtiments appelé « la Seigneurie », d'une surface d'environ 550 m² au sol, montre des vestiges de la période romane et de nombreux remaniements de la fin du Moyen Âge. Lieu de projection de tous les fantasmes des tenants du temple d'Apollon, le bâtiment dit « la Seigneurie » a été diversement interprété : vestige de temple antique ou chapelle du fait de la présence de séries d'arcatures romanes. Cet ensemble formé de plusieurs bâtiments successifs agglomérés a fait l'objet d'une étude de bâti détaillée et de sondages extensifs en 2007²⁵, démontrant l'existence d'une vaste *aula* palatiale romane, très remaniée au xv^e siècle.

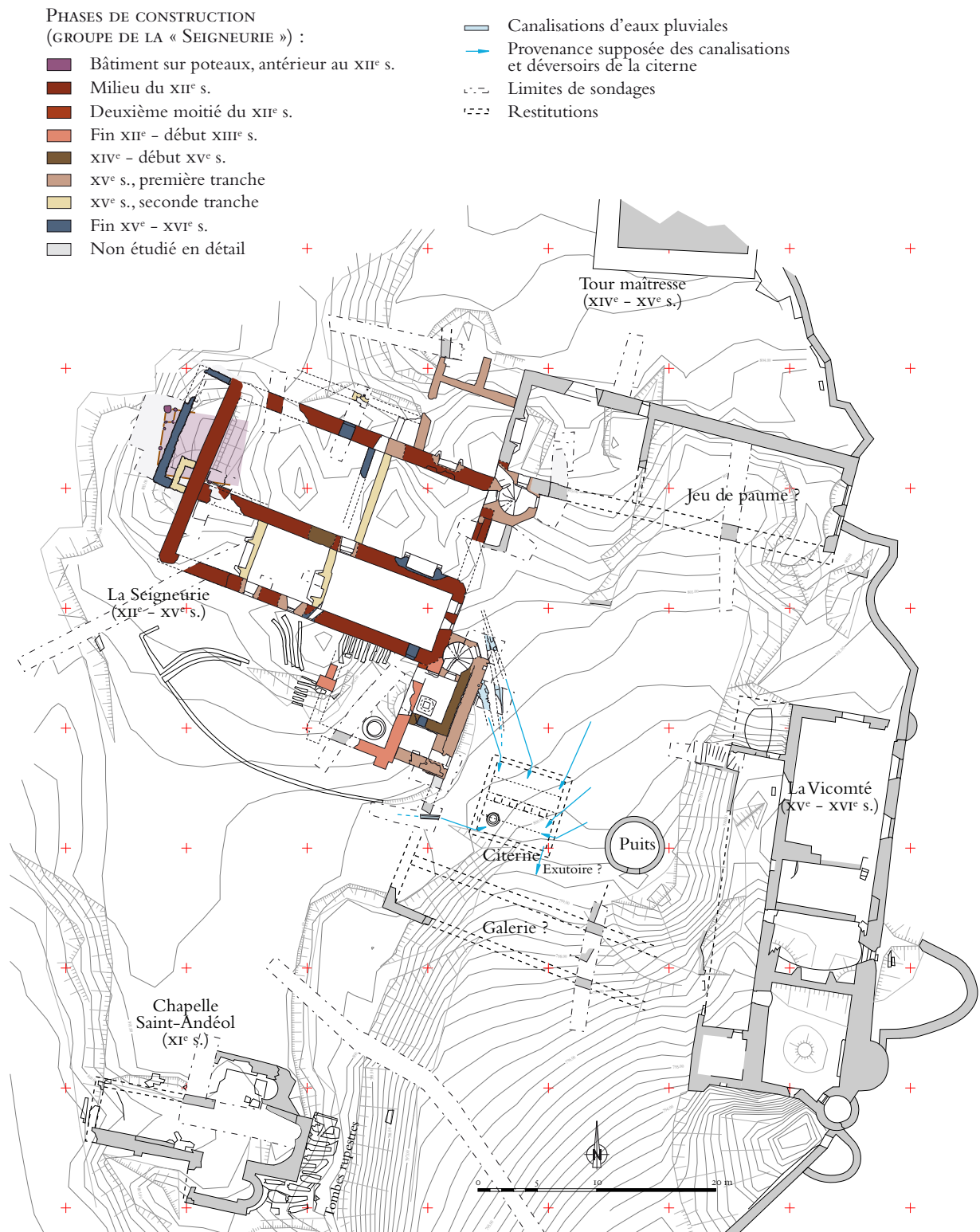
À l'est enfin, « la Vicomté », un logis de la fin du xv^e siècle ou du xvi^e siècle très remanié au xvii^e siècle, flanque la courtine. Le bâtiment se présente comme une succession de salles alignées dans un bâtiment rectangulaire de deux niveaux, dont un certain nombre d'exemples sont conservés dans les châteaux de la fin du Moyen Âge. Deux tours carrées, dont au moins une a abrité un escalier en vis, flanquent la façade ouest de l'édifice ; une galerie de circulation semble avoir pris place entre ces deux tours. Là aussi, malgré une principale phase de construction qui semble avoir lieu à la fin du xv^e siècle ou au xvi^e siècle, de multiples remaniements sont à noter à l'époque moderne : le rez-de-chaussée est voûté et les ouvertures du premier étage remaniées. Les aménagements successifs restent à analyser dans le détail.

La cour elle-même dut avoir un rôle fort dans les circulations entre les bâtiments, même si son organisation et ses dispositifs architecturaux (sols, galeries de circulation) restent méconnus. Elle avait en outre un rôle important dans la gestion de l'eau, comme en témoignent la citerne encore conservée dans son angle sud-ouest et le large puits qui a été creusé dans son angle sud-est (fig. 4 et 5).



► Fig. 4 : vue d'ensemble de la cour d'honneur et localisation du puits et de la margelle de la citerne (cl. L. D.)

L'alimentation en eau au château de Polignac



▲ Fig. 5 : forteresse de Polignac, plan de la cour d'honneur et des installations hydrauliques (fond de plan : Art Graphique et Patrimoine, S. Campech, I. Rougier, L. D., DAO : L. D., août 2007.)

La gestion des eaux pluviales

Le réseau de canalisations

Une première canalisation a été identifiée en 2004 lors des sondages d'évaluation. Située à l'ouest de la cour d'honneur, au niveau du probable portail d'entrée de la cour, elle n'est plus représentée que par deux dalles creusées d'une rigole centrale, sans que les dalles de couverture soient conservées. D'orientation est-ouest et détruite dans sa partie ouest, cette canalisation semble se diriger vers la citerne située plus à l'est²⁶.

Le sondage (SD 2) mené en 2007 au droit de la façade orientale du groupe de la Seigneurie a livré des informations plus détaillées sur le système de récupération d'eaux pluviales de la Seigneurie et l'alimentation de la citerne de la cour d'honneur (fig. 6).

Au nord-est de la tour d'escalier sud qui flanquait la façade orientale du bâtiment résidentiel, deux canalisations successives ont été identifiées (fig. 7 et 8). La plus ancienne (CAN 206) est aménagée à la surface du rocher. Elle

26. CAMPECH, Forteresse de Polignac...



▲ Fig. 6 : forteresse de Polignac, plan détaillé des canalisations en façade orientale de la Seigneurie (sondage II, plan d'ensemble des structures ; relevé : J. Guillon, M. Tissot, L. D. ; DAO : M. Tissot, L. D.)

L'alimentation en eau au château de Polignac

présente une orientation nord-ouest / sud-est et a été construite sur un épais lit de mortier de chaux beige. Des dalles de brèche volcanique rectangulaires soigneusement taillées et creusées d'une profonde rigole (environ 12 cm) forment le fond de la canalisation ; elles sont liées d'un mortier hydraulique de couleur rose. Les dalles de couverture, qui apparaissent à la cote 800,44 m, sont posées perpendiculairement au sens d'écoulement et elles aussi liées de mortier hydraulique.

La seconde canalisation (CAN 188) a été installée un peu à l'est et au-dessus de la canalisation précédente et l'a probablement remplacée, même si l'étroitesse de la zone fouillée ne permet pas d'attester que le premier système a bien été condamné par cette construction. Si un épais lit de mortier beige forme aussi la base de la maçonnerie, la nature de l'aménagement est assez différente : en effet, le fond de la canalisation est ici formé de tuiles creuses posées bout à bout avec un léger chevauchement ; un mortier hydraulique assure là aussi l'étanchéité de l'ensemble. Des dalles de brèche forment également la couverture de cette canalisation dont le niveau d'apparition se situe autour de la cote 800,52 m. L'écoulement de ces deux canalisations s'effectuait vers le sud-est. Leur extrémité sud-est a été arrachée, sans qu'il ait été possible d'en déterminer la raison dans l'emprise du sondage.



▲ Fig. 7 : vue générale des canalisations CAN 188 et CAN 206 (cl. L.D.)

Plus au sud, deux autres canalisations ont été découvertes le long du mur M 90, qui forme la façade d'un appendice accolé contre l'édifice roman au milieu du ^{xv}^e siècle et lié à la construction de la tour d'escalier (fig. 9 et 10). La plus ancienne (CAN 186) est assez mal conservée, même si elle apparaît assez profondément, à la cote 800,06 m. Les dalles de couverture ont disparu, de même que les dalles de fond ; seules subsistent la maçonnerie formant le fond de la canalisation et sa paroi orientale. Néanmoins, le fond, situé à la cote 799,76 m, montre encore le négatif de deux dalles rectangulaires et un joint de mortier hydraulique à leur jonction ; ces observations, de même que le profil en auge de la maçonnerie, tendent à démontrer qu'il s'agit bien là des vestiges d'une canalisation.

Celle-ci a été démolie au moment de l'aménagement d'une seconde canalisation (CAN 99) prenant naissance au niveau du parement oriental de M 90. L'un des moellons du parement est en effet disposé légèrement en

► Fig. 8 : détails des canalisations CAN 188 et CAN 206 (cl. L.D.)



► Fig. 8 b : canalisation CAN 206, dont le conduit est formé de dalles de brèche volcaniques creusées d'un canal et liées de mortier de tuileau ; les dalles de couverture sont également liées au tuileau.



▲ Fig. 8 c : canalisation CAN 188, dont le canal est construit en maçonnerie de petits blocs lié de mortier de chaux et enduit de mortier de tuileau ; la canalisation est couverte d'épaisses dalles de brèches volcaniques.

L'alimentation en eau au château de Polignac



◀ Fig. 9 : vue générale du bâtiment sud-est de la Seigneurie et canalisations CAN 99 et CAN 186 (cl. L. D.)



◀ Fig. 10 : détails des canalisations CAN 99 et CAN 186 (cl. L. D.)



◀◀ Fig. 10 a : pilastre creusé d'un chéneau vertical recueillant les eaux de toiture du mur gouttereau sud de la Seigneurie et départ de la canalisation CAN 99.



◀ Fig. 10 b : vestiges de la canalisation CAN 186, dont les dalles de fond ont été arrachées lors de la construction de la canalisation CAN 99. Seuls subsistent les négatifs des dalles et les joints de mortier de tuileau.

27. Plusieurs blocs de ce type sont conservés à proximité du donjon et proviennent probablement d'un aménagement identique, voire de ce mur même.

saillie sur le mur, formant une sorte de pilastre, et son centre est creusé d'un trou circulaire vertical ; une feuillure circulaire creusée à la surface du bloc servait à accueillir un autre bloc identique sur son lit de pose²⁷. L'étanchéité de l'ensemble était assurée par un mortier de tuileau. Cet élément témoigne de l'aménagement dans l'épaisseur du mur d'une conduite d'eau verticale servant à la récupération des eaux de pluie. Le sommet du mur sud (M 6) du bâtiment 1 de la Seigneurie est en effet doté d'une corniche dont la face supérieure est creusée d'une gouttière, ce qui tend à indiquer que les eaux de la toiture étaient canalisées successivement dans la gouttière, sur le rebord de la toiture de la tour d'escalier où devait prendre place une autre gouttière, puis dans le chéneau de pierre aménagé dans l'épaisseur du mur M 90 ; de là, l'eau s'écoulait par une canalisation (CAN 99) partant du parement du mur M 90 en direction du sud-est. Une tranchée (TRF 108) large de 1,10 m à 1,50 m a été creusée dans le terrain afin d'installer la canalisation. Le fond de la tranchée a été rempli par une maçonnerie de mortier accueillant la canalisation proprement dite, dont seules les dalles de couverture, de gros blocs de brèche posés dans le sens d'écoulement, ont été observées ; elles n'ont pas été démontées pour observer le fond de la canalisation. Ces dalles de couverture, ainsi que la jonction avec le mur M 90, sont liées au mortier hydraulique, attestant la fonction de cet aménagement. Le reste de la tranchée était comblé de terre et de très nombreux fragments de tuiles, ce qui témoigne d'une campagne de travaux probablement importante sur les bâtiments environnants. L'ensemble a ensuite été scellé par les niveaux de remblais qui ont servi de lit de pose au sol dallé de la cour (SOL 93).

Cet ensemble montre l'existence de deux réseaux successifs de collecte des eaux pluviales (fig. 11). Le premier est représenté par les canalisations CAN 206 et CAN 186 ; ces deux aménagements, même s'il reste impossible d'affirmer leur identité en l'absence de lien physique, sont de facture identique. Si la conduite d'eau CAN 186 est très abîmée, les négatifs des dalles de fond correspondent à la forme et aux dimensions des dalles de la CAN 206 ; de plus, leur orientation est identique et elles sont dans le même alignement. Ajoutons que la dénivellation observée entre le fond des deux sections de la canalisation est d'environ 8 cm/m vers le sud-est, ce qui est tout à fait correct pour assurer un écoulement constant et rapide de l'eau, évitant toute stagnation dans le réseau.

Cette canalisation a été condamnée par la mise en place d'un deuxième réseau représenté par la canalisation CAN 99 ; plus au nord, la canalisation CAN 188, sans qu'il soit possible de l'affirmer avec certitude, lui est probablement contemporaine au vu de leurs niveaux d'apparition (800,45 m et 800,53 m pour les points les plus hauts des dalles de couverture). Cet aménagement est contemporain de la construction de la tour d'escalier et du mur M 90, édifiés vers le milieu du xv^e siècle. Ce système de conduite d'eau aménagé dans l'épaisseur d'un pilastre en saillie sur le parement du mur M 90 trouve un équivalent plus tardif au château de Saint-Vidal, situé à quelques kilomètres de Polignac : la cour centrale du château, édifiée vers

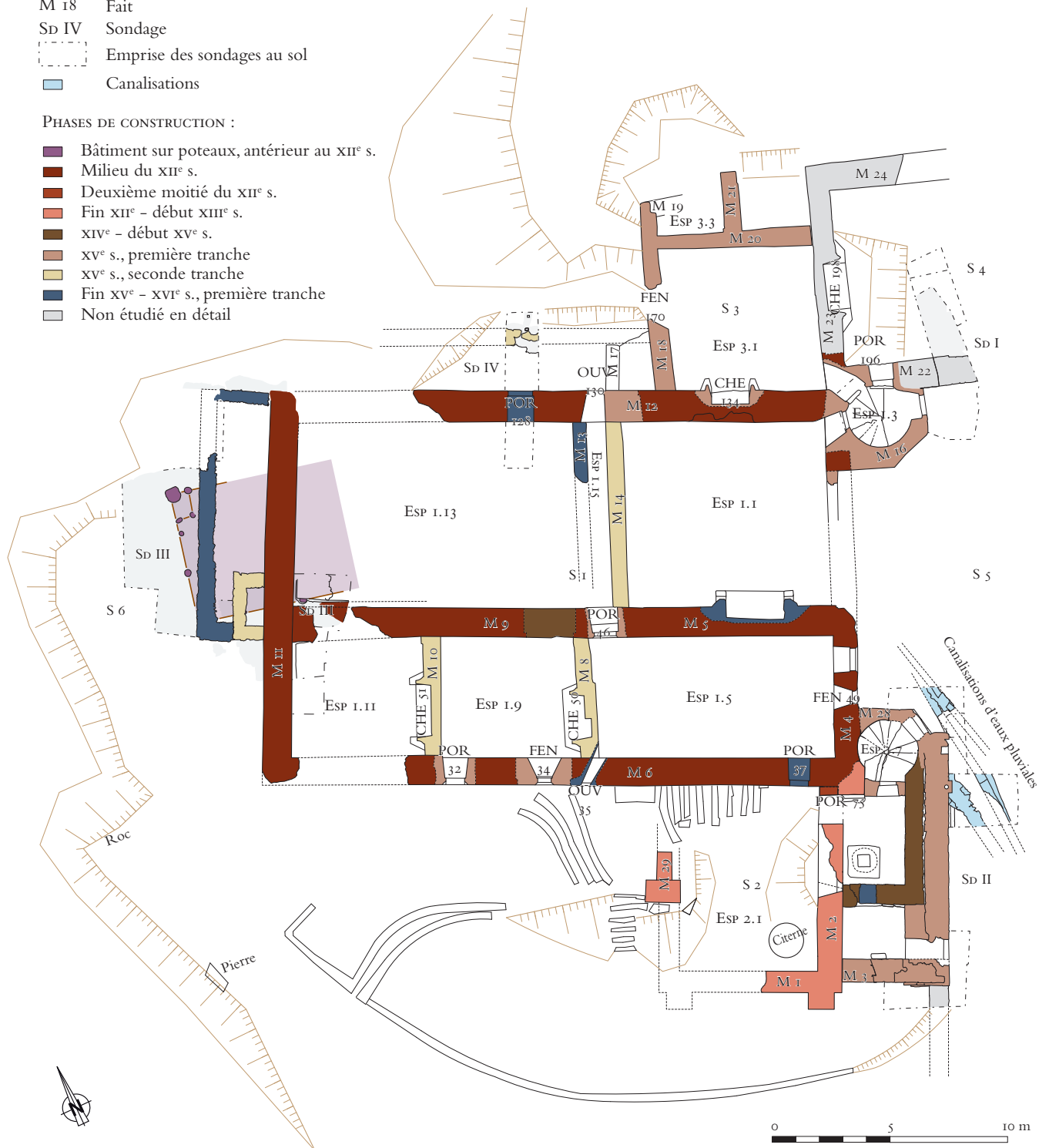
L'alimentation en eau au château de Polignac

LÉGENDE :

- S I Secteur
- ESP 1.7 Espace
- M 18 Fait
- Sd IV Sondage
- Emprise des sondages au sol
- Canalisations

PHASES DE CONSTRUCTION :

- Bâtiment sur poteaux, antérieur au XII^e s.
- Milieu du XII^e s.
- Deuxième moitié du XII^e s.
- Fin XII^e - début XIII^e s.
- XIV^e - début XV^e s.
- XV^e s., première tranche
- XV^e s., seconde tranche
- Fin XV^e - XVI^e s., première tranche
- Non étudié en détail



▲ Fig. 11 : plan du groupe de bâtiments de la Seigneurie et phases de construction (fond de plan : Art Graphique et Patrimoine ; DAO : L. D., février 2008.)



▲ Fig. 12 : chéneau formant pilastre au château de Saint-Vidal.

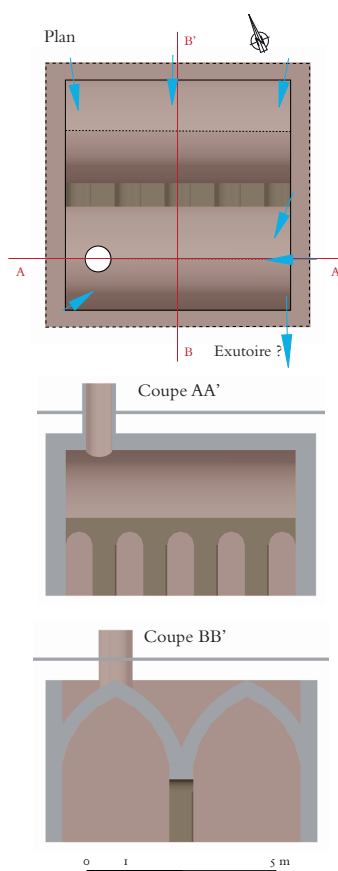
1560-1570, montre une demi-colonne engagée dont les blocs formant le fût sont liés de mortier hydraulique (fig. 12) ; elle récupère les eaux de toiture de la cour pour les acheminer vers une citerne.

La citerne

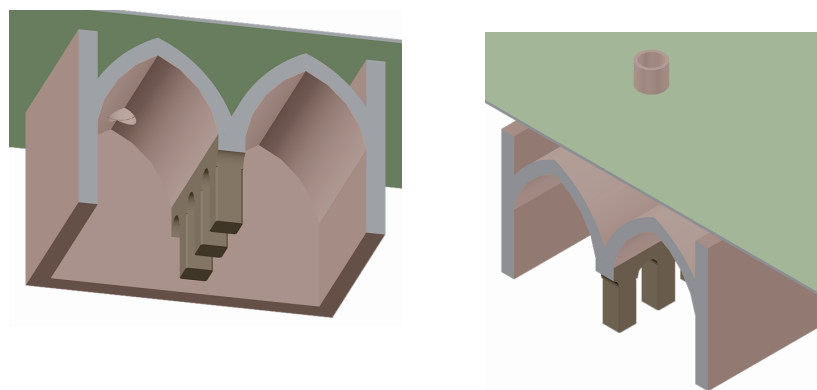
À Polignac, le réseau de canalisations découvert semble destiné uniquement à alimenter la citerne de la cour d'honneur, vers laquelle les canalisations sont orientées (fig. 5). Cette citerne, attribuée à tort à l'époque romaine (c'est le fameux « puits de l'Oracle »), est en très bon état de conservation et témoigne du réseau probablement complexe qui servait à l'alimenter et la reliait aux différents bâtiments entourant la cour d'honneur.

De plan carré d'environ 7,00 m de côté, elle est formée par deux vaisseaux parallèles de 3,30 m de largeur voûtés en berceau brisé, pour une hauteur sous voûte d'environ 4,50 m (fig. 13). Les deux voûtes retombent au centre de la citerne sur une rangée de quatre piles carrées reliées par des arcs en plein cintre appareillés. Les angles des piles sont abaissés de larges chanfreins sur le fût. Les murs sont en moyen appareil régulier de brèche volcanique. À l'exception des voûtes, l'ensemble des maçonneries est lié d'un mortier hydraulique de couleur rouge rosé ; un épais enduit de mortier de tuileau recouvre ensuite le sol et les murs (fig. 14).

Des déversoirs, qui sont clairement à relier au réseau de canalisations mis au jour, sont aménagés sous les voûtes à chaque extrémité des deux vaisseaux. On compte au total 7 déversoirs répartis sur le pourtour de la citerne, mais seuls 3 d'entre eux peuvent être rattachés à une canalisation identifiée en fouille. Dans le vaisseau nord, 3 déversoirs sont répartis le long du mur nord dans les angles et au centre du mur ; le déversoir nord-ouest correspond à la trajectoire de la canalisation CAN 99, recueillant les eaux pluviales de la gouttière située au sommet du mur gouttereau sud de la seigneurie ; le



▲ Fig. 13 a : relevés de la citerne de la cour d'honneur. (DAO : L. D.)



▲ Fig. 13 b : (DAO : L. D.)

NB : La hauteur de la citerne par rapport au sol actuel est indicative ; de même, les déversoirs n'ont pas fait l'objet d'un relevé détaillé et ne sont pas représentés sur les coupes. La position possible de l'exutoire est envisagée uniquement en fonction de la pente générale du terrain environnant.

L'alimentation en eau au château de Polignac



Fig. 14 : vues de détail de la citerne et de ses déversoirs (cl. L.D.)

◀ *Fig. 14 a : vaisseau nord de la citerne, vu depuis l'ouest.*



◀◀ *Fig. 14 b : Déversoirs situés sur le mur oriental du vaisseau sud de la citerne.*



◀ *Fig. 14 c : détail d'un déversoir.*

déversoir nord, situé au centre du mur nord, correspond vraisemblablement à la canalisation CAN 188, mais il reste difficile de connaître sa provenance exacte, probablement l'angle nord-ouest de la cour. Dans le vaisseau sud, la répartition est plus irrégulière : un seul déversoir est observable à l'angle sud-ouest de la citerne et provient vraisemblablement du fragment de canalisation observé en 2004 au niveau du probable portail de la cour d'honneur, à l'ouest ; au sommet du mur oriental, trois déversoirs sont visibles, mais leur provenance reste difficile à déterminer, peut-être l'angle nord-est de la cour, à proximité de la salle du jeu de paume, et l'extrémité nord du bâtiment de la Vicomté. En revanche, le déversoir sud-est pose problème du fait de la pente générale du terrain, qui s'abaisse fortement vers le sud-est et rend peu probable le fonctionnement efficace d'une canalisation provenant de cette direction. S'agit-il en réalité d'un exutoire plus que d'un déversoir ? La structure est assez basse dans la voûte et son embouchure est clairement en pente vers l'intérieur de la citerne, ce qui rend toute conclusion délicate sans observation plus approfondie, mais l'existence d'un exutoire semble indispensable pour éviter tout risque de voir le système de canalisations endommagé en cas de fortes précipitations et de saturation de la citerne.

28. Le mode de calcul adopté, certes approximatif, est le suivant : longueur (7 m) x largeur (3,30 m) d'un vaisseau x hauteur sous les déversoirs (3,50 m) x 2 vaisseaux.

Les déversoirs se trouvent au minimum à une hauteur de 3,50 m, ce qui permet d'évaluer la capacité maximum²⁸ de la citerne à environ 160 m³. Cette quantité n'est pas négligeable et permet de constituer une réserve d'eau suffisante pour assurer la consommation courante des habitants du château. Le seul accès à cet ensemble est la margelle de puits située à l'extrémité ouest du vaisseau sud, au faite de la voûte (fig. 15) ; cette margelle en arkose, qui porte les traces d'une armature métallique destinée à supporter les seaux, est peut-être un remploi d'époque romaine. Néanmoins, la citerne est bien médiévale, même si elle reste difficile à dater.

Éléments de chronologie

De manière à préciser la datation des canalisations et de la citerne, les informations nous sont fournies de manière plus générale par la chronologie de la construction des bâtiments du groupe de la Seigneurie (fig. 11).

La plus ancienne construction en pierre du secteur est représentée par le bâtiment central (Secteur 1) du groupe de la Seigneurie (fig. 16). L'édifice est constitué d'un vaste quadrilatère d'orientation est-ouest dont les dimensions hors œuvre sont de 25,20 m d'est en ouest et 16,80 m du nord au sud. Dans son premier état, il est divisé en deux vaisseaux parallèles par un mur de refend recoupant l'édifice dans le sens est-ouest. Au nord, les ouvertures de la façade et les traces d'un plancher témoignent de l'existence de deux niveaux superposés, un rez-de-chaussée probablement utilitaire et un étage à vocation résidentielle. Au sud, l'élévation est aussi nettement scandée par une porte et un portail en plein cintre au rez-de-chaussée, tout comme sur la façade nord, tandis que la partie haute était ajourée d'une série d'arcatures en plein cintre décorées de colonnettes et chapiteaux sculptés, ce qui rapproche l'édifice de plusieurs salles d'honneur romanes, telles que celles de Lillebonne²⁹ en Normandie, de Druyes-les-Belles-Fontaines (Yonne)³⁰ ou encore du château des Adhémar à Montélimar (Drôme).

Vers la fin du XII^e siècle, les premières modifications sont apportées à l'édifice et un bâtiment annexe ajouté au sud. De plan carré, possédant deux étages de 48 m² chacun et appuyé de contreforts sur ses faces sud et probablement ouest, il reste encore très empreint de tradition romane et ne semble pas postérieur au début du XIII^e siècle, même si le bâtiment est incontestablement postérieur à l'*aula*.

Des traces de feu sur les parements romans suggèrent qu'un incendie a pu être à l'origine des remaniements de l'édifice à la fin du Moyen Âge. Quoi qu'il en soit, le mur de refend longitudinal dut être suffisamment altéré pour entraîner sa reconstruction sur les deux-tiers de son élévation, ce qui entraîna nécessairement celle de la charpente de l'édifice roman. Cette première tranche de travaux, que l'on doit placer à la fin du XIV^e ou au début du XV^e siècle, initia vraisemblablement le réaménagement complet de l'édifice qui marque le milieu du XV^e siècle. C'est aussi à cette période qu'intervient la construction d'un petit édicule rectangulaire de 3,40 m de largeur est-ouest et au moins 6,20 m de longueur nord-sud contre la façade orientale de l'*aula* romane et de son annexe sud.

Une longue campagne de travaux aboutit à la modification complète de la répartition des pièces et des circulations dans l'édifice roman, caractérisée par le bouchage des anciennes baies et portes romanes de l'*aula*, ainsi qu'au

29. COTMAN, TURNER, *Architectural Antiquities of Normandy*... p. 75, cité par FLAMBARD-HÉRICHER, « L'utilisation du bois au château de Vatteville-la-Rue... » p. 395-407.

30. MESQUI, *Châteaux et enceintes*... t. I, p. 40-41.

L'alimentation en eau au château de Polignac



▲ Fig. 15 a : la margelle de la citerne, en arkose (cl. L.D.)



▲ Fig. 15 b : insertion de la margelle dans la voûte sud de la citerne (cl. L.D.)

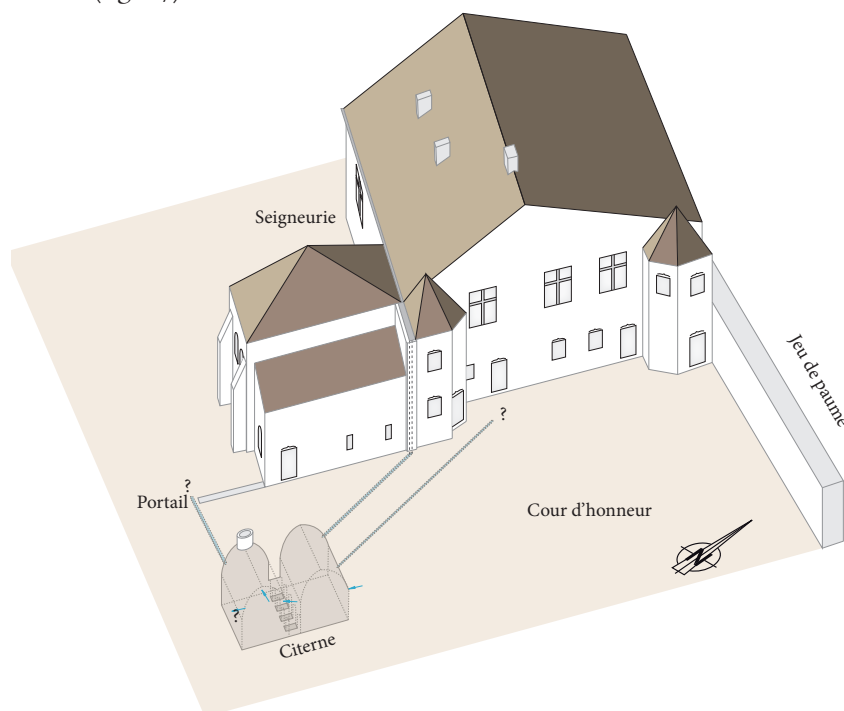
▼ Fig. 16 : façade sud du bâtiment de la Seigneurie (cl. L.D.)



perçement de nouvelles portes décorées d'arcs en accolade et de fenêtres à croisée, plus conformes au goût du milieu du ^{xv}^e siècle. Dans un second temps, les trois murs de refend transversaux (M 8, M 10 et M 14) sont construits et recoupent le bâtiment sur toute sa hauteur. Leur édification s'accompagne de la mise en place de nouveaux planchers pour le niveau supérieur, y compris dans la partie sud jusqu'alors dépourvue d'étage. Cette période voit également la construction de plusieurs édifices et annexes au bâtiment principal. Au nord, un bâtiment résidentiel (Secteur 3) de deux étages au moins est bâti dans l'angle formé par l'ancienne *aula* romane et par la salle bordant la cour résidentielle au nord (secteur 4), déjà en place à cette période. Sa construction s'est accompagnée de celle de la tour d'escalier flanquant l'ancien logis roman dans son angle nord-est ; toutes les portes de cet escalier, très homogènes et décorées d'arcs en accolade sur leurs linteaux, trahissent le milieu du ^{xv}^e siècle. Une seconde tour d'escalier, en tous points identique à la tour nord dans son plan et son mode de construction, est construite à l'angle sud-est de l'*aula* romane ; elle introduit une certaine symétrie dans l'architecture de la nouvelle façade orientale de la Seigneurie, scandée par les deux tours d'escalier polygonales hors œuvre, qui devient vraisemblablement la façade principale en lien avec la mise en place de la cour d'honneur. L'édification de la tour d'escalier sud entraîne la reconstruction du petit bâtiment qui flanquait la façade dans ce secteur : un nouvel édifice plus vaste vient chemiser le premier et masque ainsi la façade orientale de l'annexe sud de l'*aula* romane.

C'est cet ensemble d'édifices qui est doté d'un système de gouttière en façade sud et de chéneau en pierre formant pilastre sur la façade sur cour, acheminant l'eau de pluie depuis les toitures de la Seigneurie vers la citerne de la cour par une canalisation en pierre (CAN 99). La canalisation CAN 188, située plus à l'est, semble alimenter un autre déversoir de la citerne, mais a fonctionné en même temps. Cet ensemble démontre clairement que la citerne et les canalisations qui lui sont associées étaient en fonction vers le milieu du ^{xv}^e siècle (fig. 17).

► Fig. 17 : restitution axonométrique du groupe de la Seigneurie et de la citerne au milieu du ^{xv}^e siècle (DAO : L. D.)



L'alimentation en eau au château de Polignac

Toutefois, ce système de canalisations est venu remplacer un réseau de canalisations plus ancien (CAN 186 / CAN 206), encore mal daté mais peut-être contemporain de la construction de l'*aula* romane. Il reste difficile d'estimer la datation de cet aménagement ; il semble bien lié à la Seigneurie et donc datable au plus tôt du XII^e siècle, mais il est antérieur à la construction de la tour d'escalier sud (ESP 1.7) et du mur M 90 au milieu du XV^e siècle. Quoiqu'il en soit, la canalisation CAN 186 prend la même orientation que la canalisation CAN 99 qui l'a remplacée et semble alimenter le déversoir de l'angle nord-ouest de la citerne. Ce fait suggère donc que la citerne était déjà en fonctionnement avant le milieu du XV^e siècle. L'architecture de la citerne tend à indiquer une construction au cours du XIII^e ou du XIV^e siècle au plus tard, mais cette hypothèse purement stylistique gagnerait grandement à être vérifiée.

Le puits

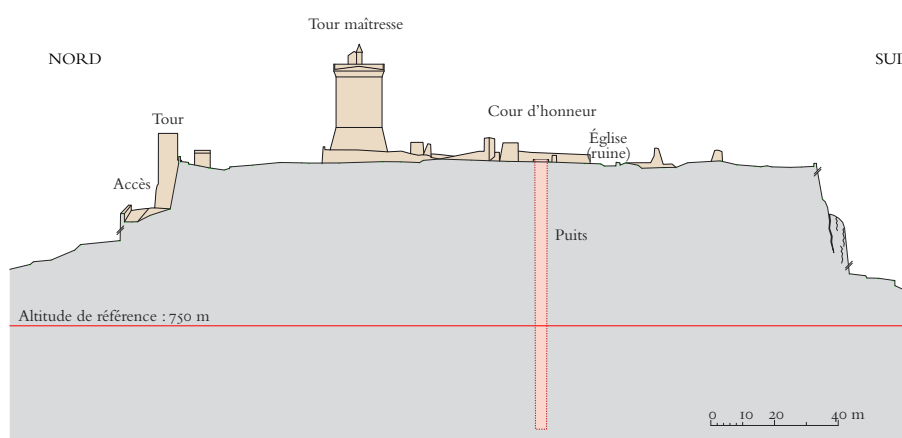
En concurrence avec ce système de récupération et de stockage des eaux pluviales, un imposant puits est observable au sud-est de la cour d'honneur (fig. 4 et 18). D'un diamètre d'environ 4 m au niveau de sa margelle, le puits est taillé dans le substrat de brèche volcanique. Les traces de pic bien visibles sur ses parois attestent de l'emploi de l'outillage classique pour le creuser. Aucune recherche récente n'a été consacrée à ce puits, mais quelques informations nous sont livrées par Félix Robert, qui a procédé à sa fouille en 1856-1857 et a présenté ses résultats à la *Société d'agriculture, sciences, arts et commerce du Puy*³¹. Il nous livre une description rapide de ses travaux et de l'architecture du puits.

« [...] le fond du puits est taillé comme le reste dans la brèche volcanique, il se **termine en creux, en forme de coupole renversée**, et là, sur la roche unie et rendue très nette par l'enlèvement des derniers décombres, j'ai vu jaillir **deux sources d'eau limpide**, l'une venant du levant et l'autre du couchant ; celle du couchant est plus abondante [...] ».

« Toutes deux ayant, pour faciliter leur sortie, une petite rigole taillée dans la brèche et qui conduit leurs eaux dans ce milieu concave où elles se réunissent, forment un **débit de 150 l. à l'heure**, exactement calculé par les ouvriers [...] ».

« J'ai ensuite fait mesurer devant moi la profondeur totale du puits et j'ai trouvé **83,50 m à partir du sol**, sans y comprendre la margelle, jusqu'au fond [...] ».

31. ROBERT, [Rapport concernant la fouille du puits de Polignac]... P. 44-47.



◀ Fig. 18 : coupe générale du château et du puits (DAO : L. D.)

Malheureusement, aucune donnée ne nous est parvenue quant au mobilier qui se trouvait dans le comblement de ce puits, ce qui, à défaut de fournir des éléments quant à sa date de construction, aurait permis d'évaluer la période de son abandon : « La Société prie le rapporteur d'ajouter la nomenclature des objets que l'on a trouvés. M. Robert répond que ces objets sont peu importants, que ne les ayant pas en sa possession, il n'a pu en rendre compte [...] ».

Si cette structure se révèle particulièrement imposante et a nécessité un travail colossal pour son creusement, il reste bien difficile de la dater. Déjà largement tombé en désuétude au ^{xvii}^e siècle au profit de La Voûte-Polignac, Polignac ne semble pas avoir justifié le coût de ce creusement à une date aussi tardive. Néanmoins, s'agit-il d'un puits médiéval ? Rien ne permet de l'affirmer, d'autant plus que la capacité de la citerne était importante et les précipitations suffisamment régulières pour assurer son remplissage. Les deux structures ont néanmoins pu fonctionner ensemble, le puits assurant une qualité de l'eau bien meilleure que la citerne, malgré le soin apporté à l'étanchéité du système de récupération des eaux pluviales depuis les toitures des bâtiments.

Conclusion

Ces quelques observations suggérées par de bien brèves opérations archéologiques, à défaut d'apporter des réponses définitives au système de gestion de l'eau au château de Polignac, montrent néanmoins la richesse du potentiel du site sur cette question. De plus amples recherches seraient bien entendu nécessaires pour envisager avec précision le plan du réseau d'approvisionnement de la citerne, et surtout parvenir à dater sa construction et à définir son évolution en fonction de l'aménagement de la cour d'honneur et de ses bâtiments. Bien que discrets, ces vestiges témoignent d'un savoir-faire indéniable des constructeurs pour, à la fois, parvenir à drainer la cour centrale et éviter un ruissellement trop important des eaux pluviales sur le sol dallé de la cour d'honneur, mais aussi pour assurer l'alimentation en eau des habitants du château.

Néanmoins, ces deux sources d'eau consommable ne devaient pas être exclusives, car elles sont toutes les deux situées dans la cour d'honneur, partie du château réservée aux vicomtes et à leur entourage proche ou leurs invités. L'approvisionnement des chevaux, de la garnison permanente ou occasionnelle, mais aussi de la domesticité devait mettre à profit d'autres citernes, plus petites, plus modestes et destinées aux espaces utilitaires. Certaines sont encore visibles sur le site et pourraient faire l'objet d'une étude plus systématique. En ce sens, le château de Polignac possède encore un riche potentiel d'informations exploitables pour éclairer les techniques de construction des structures hydrauliques et les principes de gestion de l'approvisionnement en eau d'un vaste complexe monumental médiéval.

L'alimentation en eau au château de Polignac

Bibliographie

Livre de Podio ou chroniques d'Étienne de Médicis, bourgeois du Puy, CHASSAING (Augustin) (éd.), publié au nom de la *Société académique du Puy*, Le Puy : M.-P. Marchessou, t. 1 : 1869 ; t. 2 : 1874.

BECELLE (François-Gabriel, vicomte de), « Quelques notes en réponse à celles publiées par Mérimée sur Polignac, ses antiquités, et le musée du Puy », *Annales de la société d'agriculture, sciences, arts et commerce du Puy*, t. 9 : 1837-1838, p. 248-303.

[BELLIDENTIS DE BAINS], « Description du temple d'Apollon qui se voit dans l'ancien château de Polignac, situé dans le Velay près de la ville du Puy [en 1759] », *Tablettes historiques du Velay*, 6^e année : 1875-1876, p. 276-279.

BIZRI (Mélinda), « Polignac en Velay, relecture de l'origine et de l'évolution du site. Entre tradition, célébrité et réalité archéologique », in : COCULA (Anne-Marie), COMBET (Michel), *Château, naissance et métamorphoses*, Actes des rencontres d'archéologie et d'histoire en Périgord (24, 25 et 26 septembre 2010), Bordeaux : Ausonius, 2011, p. 93-107.

BORIE (Dr.), *Des dernières fouilles faites au château de Polignac*, Le Puy : La manufacture d'image, 1857.

BOUILLET (Jean-Baptiste), « Rapport sur un mémoire de F. Grellet relativement au château de Polignac », *Annales de la Société littéraire et industrielle de l'Auvergne*, t. 14, 1841, p. 374-384.

BOYER (Dom Jacques), *Journal de voyage (1710-1714)*, publié par Antoine Vernière, Clermont-Ferrand : Ferdinand Thibaud, 1886.

CAMPECH (Sylvie) et alii, *D.F.S. de fouille programmée, Forteresse de Polignac, commune de Polignac (Haute-Loire)*, DRAC Auvergne – SRA, HADÈS, 2004, 2 vol. (dactyl.)

CHABRON (Gaspard), *Histoire de la Maison de Polignac avec les généalogies et armes de la plupart des illustres familles qui y ont été alliées*. Manuscrit, vers 1625, en cours d'édition par François-Hubert Forsetier.

CHANAL (André), *Polignac*, Paris - Le Puy : Xavier Mappus, [1951].

COTMAN (John Sell), TURNER (Dawson), *Architectural Antiquities of Normandy*, Londres : pour John et Arthur Arch, 2 vol., 1822.

D'AGOSTINO (Laurent), *Forteresse de Polignac. Projet d'étude archéologique*, Fondations Polignac / DRAC Auvergne – SRA, décembre 2006 (dactyl.)

D'AGOSTINO (Laurent) (dir.), BIZRI (Mélinda), TISSOT (Mathilde), GASCUEL (Geneviève), KURZAJ (Marie-Caroline), *Forteresse de Polignac. La « Seigneurie » et la cour d'honneur. Étude de bâti et sondages*, DFS de fouille programmée, Fondation Forteresse de Polignac, SRA Auvergne, 2008, 2 vol. (dactyl.)

DARNE (Joseph), *Le château de Polignac. Guide abrégé du touriste. Le château et ses constructions*, Le Puy : impr. Jeanne d'Arc, [1939].

DARNE (Joseph), *L'église de Polignac et ses peintures murales*, Le Puy : impr. Jeanne d'Arc, 1940.

DONIOL (Henri) (éd.), *Cartulaire de Brioude*, Clermont-Ferrand : F. Thibaud ; Paris : C. Dumoulin, 1863.

DUMALLE (Bérangère), *Les châteaux de l'orbite des Polignac en Velay, (XIII^e-XVI^e siècle)*, Thèse de l'École nationale des Chartes, 2 vol., 2006 (dactyl.)

DURANSON (Antoine-Alexis), *Mémoire de Antoine-Alexis Duranson, ingénieur des ponts et chaussées, sur le département de la Haute-Loire – histoire – archéo-ethnographie – histoire naturelle etc.* ; publié par Antoine Jacotin, Le Puy : impr. de Marchesson, 1904.

DURLIAT (Marcel), « L'église Saint-Martin de Polignac », *Congrès archéologique de France, session du Puy-en-Velay (1975)*, p. 547-563.

EYDOUX (Henri-Paul), « Le château de Polignac », *Congrès archéologique de France, session du Puy-en-Velay (1975)*, p. 655-659.

FAUJAS DE SAINT-FOND (Barthélémy), *Recherches sur les volcans éteints du Vivarais et du Velay*, Grenoble : Joseph Cuchet ; Paris : Nyon, 1778.

FLAMBARD-HÉRICHER (Anne-Marie), « L'utilisation du bois au château de Vatteville-la-Rue (Seine-Maritime) », in : POISSON (Jean-Michel), SCHWIEN (Jean-Jacques), *Le bois dans le château de pierre au Moyen Âge. Actes du colloque de Lons-le-Saunier (23-25 octobre 1997)*, Besançon : PUFC, 2003, p. 395-407.

GAUTHIER (Fabrice), PARENT (Daniel), *Rapport de diagnostic, « Polignac, forteresse-billetterie. Chemin d'accès et défenses avancées »*, INRAP, décembre 2006 (dactyl.).

GRELLET (Félix), *Exposé des diverses opinions émises sur Polignac et ses antiquités*, Le Puy : impr. J.-B. Gaudet, 1840.

GRUTERI (Janus), *Inscriptiones antiquae totius orbis romani, in absolutissimum corpus redactae*, Amstelædami : F. Halma, 4 vol., 1707.

JACOTIN (Antoine), *Preuves de la maison de Polignac. Recueil de documents pour servir à l'histoire des anciennes provinces de Velay, Auvergne ; Gévaudan, Vivarais, Forez, etc. (IX^e-XVIII^e siècle) [sigillographie par Charles Jacotin de Rosières]*, Paris : Leroux, 5 vol., 1898-1906.

JOURDA DE VAUX (Gaston, vicomte de), *Polignac : monographie et dessins*, Le Puy : impr. de Peyriller, [1911].

JOURDA DE VAUX (Gaston, vicomte de), *Le nobiliaire du Velay et de l'ancien diocèse du Puy : noms féodaux*, 7 vol. Le Puy : Peyriller-Rouchon, 1924-1933.

LAFFONT (Pierre-Yves), « Les Montlaur : une branche cadette des vicomtes de Polignac ? », *Revue du Vivarais*, t. 102, 1998, p. 77-82.

LASCOMBE (Adrien), « État des revenus de la terre et vicomté de Polignac », *Mémoires et procès verbaux de la société académique du Puy-en-Velay*, t. 6, 1888-1890, p. 205-207.

LAURENSEN-ROSAZ (Christian), *L'Auvergne et ses marges (Velay, Gévaudan) du VIII^e au XI^e siècle, la fin du monde antique ?* Le Puy-en-Velay : Les cahiers de la Haute-Loire, 1987, p. 129-132.

LEBEUF (Abbé Jean), « Antiquités du Puy-en-Velay », *Histoire de l'Académie royale des Inscriptions et Belles Lettres*, t. 25, 1759, p. 143-149.

LIÉGARD (Sophie), « Polignac (Haute-Loire). Château », *Chronique des fouilles médiévales, Archéologie Médiévale*, t. 23, 1993, p. 441.

MANGON DE LA LANDE (Charles-Florent-Jacques), *Essais historiques sur les antiquités du département de la Haute-Loire*, Saint-Quentin : Tilloy, 1826.

MARTIN (Georges), *Histoire et généalogie de la maison de Polignac*, [La Ricamarie] : [G. Martin], 2002.

L'alimentation en eau au château de Polignac

- MÉRIMÉE (Prosper), *Note d'un voyage en Auvergne*, Paris : H. Fournier, 1838.
- MESQUI, *Châteaux et enceintes de la France médiévale. De la défense à la résidence. t. 1 : Les organes de défense*. Paris : Picard, 1991.
- PAU (Alexandre), *Le temple d'Apollon à Polignac. Étude historiographique et archéologique d'une tradition vellave*, Mémoire de maîtrise s. dir. Danièle ROMAN, Université Paul Valéry Montpellier III, 2001, 2 vol. (dactyl.)
- PAU (Alexandre), *Polignac, la légende du temple d'Apollon*, Polignac : édition du Roure, 2007.
- PAUL (Georges), « Le Masque d'Apollon au château de Polignac », *Bulletin historique de la société académique du Puy-en-Velay*, t. 45 : 1969, p. 143-144.
- PERREL (Jean), « Le Velay dans le domaine royal : une histoire de dupe (1213) », *Cahiers de la Haute-Loire*, 1981, p. 41-54.
- PEYVEL (Pierre), « Aspects de la puissance féodale de l'évêché du Puy aux XII^e et XIII^e siècles », *Cahiers de la Haute-Loire*, 1972, p. 7-32.
- PHALIP (Bruno), *Seigneurs et bâtisseurs. Le château et l'habitat seigneurial en Haute-Auvergne et Brivadois entre le XI^e et le XV^e siècle*, Clermont-Ferrand : Institut d'étude du Massif central, 1993.
- POLIGNAC (Duc de), *Châteaux de la Haute-Loire*, Paris : les Nouvelles éditions latines, [1971].
- POLIGNAC (Jean-Héracle de), *La Maison de Polignac : étude d'une évolution sociale de la noblesse*, Le Puy : éd. Jeanne d'Arc, 1975.
- RENOUX (Annie), « *Palatium et castrum* en France du Nord (fin XI^e–début XIII^e siècle) », in : MEIRION-JONES (Gwyn), IMPEY (Edward), JONES (Michael), *The seigneurial Residence in Western Europe AD c 800-1600*, BAR International Series 1088, Archeopress, 2002, p. 15-25.
- ROBERT (Félix), [Rapport concernant la fouille du puits de Polignac], *Annales de la Société d'agriculture, sciences, arts et commerce du Puy*, t. 21 : 1857-1858, p. 44-47.
- SIMÉONI (Gabriello), *Description de la Limagne d'Auvergne en forme de dialogue, avec plusieurs médailles, statues, oracles, épitaphes, traduit de l'italien en langue françoise par Antoine Chappuys du Dauphiné*. Lyon : G. Rouille, 1561.
- SIMONNET (Louis), « Un niveau de La Tène au château de Polignac », *OPUS, Archéologie*, 1986, p. 37-44.
- SOUDIÈRE-NIAULT (Judicaël de la), « Haute-Loire. Polignac, découverte d'un palais roman dans le château », *Bulletin Monumental*, n° 164, 2006, p. 385-389.
- THIOLIER (Noël), « Rapports de l'architecte Mallay sur l'église du Monastier et le château de Polignac », *Mémoires et procès-verbaux de la société agricole et scientifique de la Haute-Loire*, 1902.
- THIOLIER (Noël), « Polignac, le château », *Congrès archéologique de France, session du Puy-en-Velay (1904)*, 1905, p. 51-54.
- THOMAS (Régis) (dir.), *Châteaux de Haute-Loire, dix siècles d'histoire*, Brioude : Watel, 1993.
- TRUCHARD DU MOLIN (Jean-Léandre-Romain), « Des Polignac dans la Ligue du Bien-Public, 1461-1510 », *Annales de la Société Académique*, t. 22, 1859, p. 225-251.